



*Communiqué de presse  
Paris, le 4 juillet 2016*

## **Développer la Vallée scientifique de la Bièvre pour en faire une vallée scientifique et médicale de premier plan**

### **Signature du 2<sup>e</sup> Contrat d'intérêt national (CIN) « Santé/Vallée scientifique de la Bièvre »**

En présence de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu a signé, ce jour, le 2<sup>e</sup> Contrat d'intérêt national (CIN), à l'hôtel de ville de Cachan.

La mise en œuvre de ces nouveaux outils a été annoncée par le Premier ministre à l'occasion du comité interministériel du Grand Paris qui s'est tenu le 15 octobre 2015 : les CIN ont vocation à coordonner un partenariat entre l'État, les collectivités et des acteurs économiques publics et privés sur des territoires à enjeux. Les CIN élaborent une gouvernance partagée, et définissent les procédures et les moyens à mobiliser pour aboutir.

*« Ce CIN Santé/Vallée scientifique de la Bièvre est une chance, grâce à ce contrat, nous allons pouvoir développer ce territoire et en faire une vallée scientifique et médicale de premier plan capable de rivaliser en termes d'innovations et de recherches avec les autres grandes métropoles internationales »* a souligné Jean-François Carencu.

#### **Un CIN axé sur la santé pour promouvoir la recherche et l'innovation médicale**

Ce contrat pose un cadre de partenariats pour développer une stratégie ambitieuse d'un pôle de santé de rayonnement international, adossé aux acteurs universitaires, hospitaliers ainsi qu'aux grandes opérations d'urbanisme du territoire. Son comité de pilotage a vocation à entériner les décisions collégiales utiles ou nécessaires à la bonne réalisation du projet global.

Il réunit l'État, les collectivités, la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, l'université Paris-Saclay (et parmi ses membres, l'université Paris-Sud, le CEA, l'Inserm), Gustave Roussy, l'AP-HP, le Centre chirurgical Marie-Lannelongue (CCML), l'association Cancer Campus, Sadev94, la CCI du Val-de-Marne, Sanofi, le pôle de compétitivité MEDICEN, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS).

Le CIN « Santé/Vallée scientifique de la Bièvre » porte, en première phase, sur la période 2016-2022. Il pourra être prolongé. Ce calendrier correspond à celui des travaux et de la mise en service du Grand Paris Express et l'ouverture, en 2022, dans le cadre des aménagements urbains de Campus Grand Parc, de la gare Villejuif IGR des lignes 15 et 14, au cœur du Campus santé, ainsi que de la mise en œuvre du CPER 2015-2020.

#### **Moderniser, développer et innover, les maîtres-mots du CIN**

Ce CIN s'attachera à développer :

- **la modernisation et la confortation des installations du pôle santé de l'université Paris-Sud** avec :

- les réalisations de l'extension de la faculté de médecine dans l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre ;
- la construction **d'un nouveau pôle universitaire dans le domaine médical** au pied du Centre de Cancérologie de Gustave Roussy, à la sortie de la nouvelle station de métro et au cœur de la ZAC Campus Grand Parc. Ce pôle se dénomme Pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) et regroupera notamment les premières années communes des écoles en santé, dont celles de **la faculté de médecine et de pharmacie**. Les études pré-opérationnelles pour ce pôle, qui s'implantera sur le site de l'ancien fort de la Redoute haute-Bruyère, sont dès à présent engagées et devront être menées à bien à l'horizon 2018 ;

- **le renforcement des plateformes utiles au développement de la recherche académique** et privée, avec les projets initiés sur le centre CEA de Fontenay-aux-Roses (infrastructures nationales en biologie/santé du PIA Idmit et Neuratris) et par Gustave Roussy (réalisation de la nouvelle plateforme préclinique PRECAN) ;

- **une stratégie d'innovation ouverte notamment dans les domaines d'excellence comme la lutte contre le cancer, et de développement économique de la filière santé**, avec la mise en service d'une première phase du bioparc Cancer Campus (première phase d'environ 10 000 m<sup>2</sup> à 15 000 m<sup>2</sup> avec un objectif de dépôt du permis de construire en 2018), articulé avec la réalisation du bioparc adossé au pôle du CEA à Fontenay-aux-Roses.

### **Création d'une Opération d'intérêt national (OIN)**

Sur le secteur de Campus Grand Parc, l'État crée une Opération d'intérêt national (OIN) afin de s'assurer de la bonne coordination des interventions et de favoriser la réalisation d'un projet d'ampleur valorisant le site de la Redoute, intégrant la programmation du pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS).

Le décret de création de l'OIN est en préparation, et des travaux conjoints sur les modalités de mise en œuvre sont engagés avec les collectivités. Sadev94, aménageur de la ZAC a la charge de la coordination des actions foncières, d'aménagement, des études urbaines et de programmation, pour le compte de l'Établissement public territorial (EPT) en charge de la ZAC, de l'État, et en parfaite liaison avec la commune de Villejuif.

Les partenariats du pôle de compétitivité Medicen Paris Région ainsi que la CCI du Val-de-Marne, référent régional pour le développement de la filière santé pour le compte des CCI de Paris/Île-de-France, insèrent les dynamiques d'innovation du pôle santé VSB dans le cadre du biocluster francilien et devront permettre d'adosser les projets et démarches des acteurs du CIN aux attentes et besoins exprimés par les entreprises.

### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>